

Service instructeur
Aménagement et Développement des Territoires

11^{ème} Commission - N° 2007/I - n°/02

Service consulté
Finances

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT
BUDGET PRIMITIF 2007**

I. RESUME

Dans le cadre des politiques F01 « Aménagement du territoire » et F03 « Vie locale », le budget consacré à l'Aménagement et au Développement des Territoires en 2007 se décline comme suit :

- DEPENSES :

- en fonctionnement : 1 563 500 €

- en investissement : 831 244 €

- RECETTES d'investissement : 90 084 €

Je vous propose d'envisager, dans le rapport du BP 2007, les montants relatifs aux politiques et programmes détaillés dans les paragraphes suivants :

II. PROGRAMME F015 - "PROSPECTIVE, AMENAGEMENT"

	AP nouvelle	CP		Total CP BP 2007
		I	F	
Programme F015	200 000 €	756 836 €	1 503 500 €	2 260 336 €

A - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En matière d'aménagement et d'urbanisme, le Conseil Général du Haut-Rhin intervient à deux niveaux :

- en tant que personne publique, le département est associé à l'élaboration, à la modification et à la révision des documents d'urbanisme, à savoir les cartes communales, les Plans d'Occupation des Sols et les Plans Locaux d'Urbanisme, ainsi que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) qui doivent être élaborés ou révisés d'ici 2010.

Ces derniers ont pour vocation de préciser les grands objectifs d'aménagement et d'urbanisme (document d'orientation) à partir d'un diagnostic et d'un projet d'aménagement et de développement durable. Ils fixent les orientations générales de l'organisation de l'espace et de restructuration des espaces urbanisés.

- en tant que partenaire financier des collectivités territoriales au travers de subventions attribuées par la mise en œuvre des procédures d'urbanisme.

Par ses interventions, le Conseil Général du Haut-Rhin favorise donc un urbanisme de qualité et réaffirme la territorialisation qui s'inscrit dans le Projet pour le Haut-Rhin.

Au vu de ce qui précède, il est donc proposé d'inscrire des crédits de paiement comme suit :

1 - au titre des autorisations de programme anciennes

- inscription de 556 836 € en crédits de paiement, répartis sur les millésimes de 2001 à 2006.

2 - au titre de l'autorisation de programme nouvelle

- **AP nouvelle pour 2007** : inscription de 200 000 € en autorisation de programme et 200 000 € en crédits de paiement.

B - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé d'inscrire des crédits pour un montant de 1 503 500 € qui se déclinent comme suit :

➤ 1 400 000 € au titre de la subvention annuelle allouée à l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR).

Le 1er janvier 2006, l'ADAUHR est passée d'un statut associatif à un statut de régie personnalisée, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargée de la gestion d'un service public administratif.

Le choix s'est porté sur la régie personnalisée puisqu'il s'agit d'une forme juridique qui offre le plus de souplesse de fonctionnement et les meilleures possibilités de performances opérationnelles pour le Conseil Général et les collectivités partenaires.

L'ADAUHR intervient donc à deux niveaux :

- à titre principal, elle assure l'assistance et le conseil gratuits aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'intercommunalité, des constructions et des aménagements publics, du patrimoine bâti et de la gestion des paysages, ainsi qu'aux services départementaux et aux SCOT,
- à titre subsidiaire, elle assure des prestations de service payantes exercées dans le cadre d'une mise en concurrence.

C'est ainsi qu'en 2006, l'Agence consacrait 55 % de ses activités au secteur public et n'intervenait qu'à raison de 45 % dans le secteur privé. Le montant de la subvention versée qui s'élevait à 1 676 000 € s'est appuyé sur cette répartition des activités.

Pour l'année 2007, il est prévu de passer à 65 % le volume des activités relevant du secteur public, ce qui se traduirait par une subvention annuelle de 1 950 000 €.

Or, l'ADAUHR dispose d'une trésorerie d'un montant de 800 000 €.

Par conséquent, il est proposé, en accord avec l'ADAUHR, d'apurer progressivement cette trésorerie et, dès lors, de verser une subvention pour 2007 de 1 400 000 €, inférieure à celle de l'exercice en cours. Un appel d'offres est en cours pour le SIG départemental. Lorsque la consultation sera aboutie sur la mise en œuvre de ce dernier, un budget annexe, spécifique au SIG, pourra être envisagé.

La situation financière de l'ADAUHR est résumée par les deux documents annexés au présent rapport.

Le bilan de l'année 2006 s'inscrit dans un partenariat renforcé entre l'ADAUHR et le Département du Haut-Rhin, partenariat validé par délibération en date du 3 février 2006 et qui prend la forme d'un document écrit intitulé programme partenarial.

Ce dernier définit les contours de l'intervention de l'ADAUHR dans le cadre du service public administratif.

A titre d'exemples, pour l'année 2006, l'ADAUHR a participé à différentes réunions de travail du « Projet pour le Haut-Rhin » consacrées à la territorialisation, à l'habitat et aux solidarités territoriales, à la coopération transfrontalière, et au SIG ». L'Agence a également apporté son concours pour l'élaboration du Plan de Revitalisation Economique et la conception de cartographies (PAT, zone d'habitat et dispositif de Robien...).

Conformément à la délibération du Conseil Général en date du 23 juin 2006, l'Agence apportera une assistance et une expertise aux syndicats en charge de l'élaboration et de la révision des SCOT. En outre, elle sera amenée à contribuer à la mise en œuvre du SIG départemental puis, à sa gestion future.

La collaboration entre l'ADAUHR et le Conseil Général, pour 2007, sera matérialisée au travers d'un nouveau partenariat soumis à la Commission Permanente, fin de la présente année.

- Au titre du fonctionnement général du Service de l'Aménagement et du Développement des Territoires, il est proposé d'inscrire les crédits suivants :
 - 40 000 € pour des études diverses (aménagement...)
 - 60 000 € au titre de l'achat de données (frais d'avocats pour des consultations juridiques, ...)
 - 3 500 € au titre des annonces et insertions (frais liés aux publications relatives au lancement de marchés publics).

III - POLITIQUE F01 - "RESEAU DES ACTEURS DE L'INTERCOMMUNALITE"

	AP	CP		Total CP BP 2007
		I	F	
Politique F01			60 000 €	60 000 €

Le réseau des Acteurs de l'Intercommunalité regroupe les conseillers généraux, les élus des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre haut-rhinois, les directeurs généraux des services et les agents de développement de ces EPCI.

Il est animé par le Service de l'Aménagement et du Développement des Territoires.

Le réseau poursuit deux objectifs majeurs, à savoir :

- communiquer auprès des territoires sur les politiques départementales,
- constituer un lieu d'échanges sur les projets des territoires.

L'année 2006 a été marquée par des rencontres trimestrielles avec les agents de développement sur des thématiques variées comme l'habitat, par exemple. Ces rencontres ont pour finalité de cerner les besoins des intercommunalités et favoriser l'échange d'informations, ainsi que de promouvoir des relations plus étroites avec les EPCI.

Une formation sur la thématique de l'intérêt communautaire a également eu lieu en avril et deux journées ont été consacrées à la thématique du GERPLAN. Des consultations ont été lancées en vue d'expertises touristiques sur le Sundgau et la Communauté d'Agglomération de Colmar. Globalement, chaque mois, une rencontre avec les territoires a été organisée sur des thèmes divers.

Pour le fonctionnement du réseau, les crédits sollicités au Budget Primitif 2007 s'élèvent à 60 000 €, à savoir :

- 14 000 € au titre des frais de colloques et de séminaires,
- 45 000 € au titre de la rémunération des intervenants et divers (expertises spécifiques ainsi que des frais engendrés par l'intervention de formateurs par rapport aux thématiques retenues (fiscalité...).
- 1 000 € au titre des frais liés aux publications du réseau

IV - PROGRAMME F017 - "INTERREG IIIB SOS GERPLAN"

	AP	CP		Total CP BP 2007
		I	F	
Programme F017	74 408 €	74 408 €		74 408 €

L'Europe a lancé un appel à projets INTERREG III B sur le thème du maintien des espaces ouverts durables (SOS) qui a suscité la candidature de 7 régions du Nord Ouest de l'Europe coopérant sur la thématique du maintien des espaces ouverts périurbains (agricoles, forestiers, ...) et leurs modes de gestion durable.

A ce titre, la candidature du Département du Haut-Rhin a été retenue pour sa politique GERPLAN. En tant que partenaire local du projet SOS, le Conseil Général du Haut-Rhin est donc tenu de mettre en œuvre les financements européens obtenus.

Dans le cadre du projet européen INTERREG IIIB SOS GERPLAN, il est proposé d'inscrire des autorisations de programme à hauteur de 74 408 € nécessaires pour le reversement de la subvention européenne au titre des travaux de construction de bassins de rétention par le SIVOM de l'agglomération mulhousienne, dans le cadre de la démarche GERPLAN, ainsi que les crédits de paiement correspondants. L'Europe a d'ores et déjà versé sa participation prévue au plan de financement.

Une recette d'investissement sur le programme F017 a donc été enregistrée.

L'opération financière n'a, par conséquent, aucune incidence sur le BP 2007.

**V - POLITIQUE F01 - SUBVENTION D'EQUIPEMENTS TRANSFERABLES WESSERLING
MUSEE AILE B**

Dans le cadre du programme communautaire Objectif 2 - Alsace, une subvention d'un montant de 59 088,49 € au titre du FEDER a été attribuée au Département du Haut-Rhin pour l'aménagement de l'aile B du musée du textile et des costumes du Parc de Wesserling.

Cette subvention correspond à 15 % du montant total des travaux estimés à 393 923,25 €.

Un acompte de 43 411,66 € a d'ores et déjà été versé le 27 octobre 2005. Un solde correspondant à 15 676 € devrait être versé en 2007.

Par conséquent, une recette d'investissement au titre de la politique F01, subvention d'équipements transférables Wesserling Musée aile B est attendue pour 2007.

Au vu de ce qui précède, je vous propose donc d'inscrire au titre du **Budget Primitif 2007**, les crédits suivants :

➤ **en dépenses d'investissement**

- 556 836 € en crédits de paiement pour des autorisations de programme anciennes (**programme F015**),
- 200 000 € en autorisation de programme nouvelle et crédits de paiement pour 2007 (**programme F015**)
- 74 408 € en autorisation de programme nouvelle et crédits de paiement pour 2007 (**programme F017**)

➤ **en dépenses de fonctionnement**

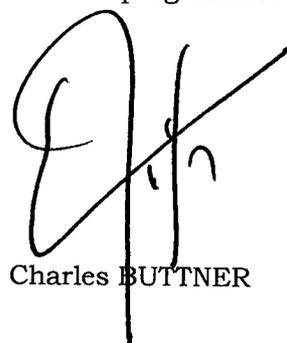
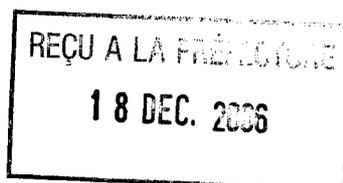
- 1 503 500 € au titre du programme F015
- 60 000 € au titre du programme F031

➤ **en recettes d'investissement**

- 74 408 € (**programme F017**)
- 15 676 € (**politique F01 - subvention d'équipements transférables Wesserling musée aile B**)

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans les différents programmes conformément au tableau financier joint en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 DEC. 2006

ADAUHR
Association pour le Développement, l'Aménagement et l'Urbanisme dans le Haut-Rhin
EXERCICE 2005

Chiffres en milliers d'€uros

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU BILAN

ACTIF	2003	2004	2005	PASSIF	2003	2004	2005
Immobilisations	1 712	1 552	1 411	Capitaux propres	881	867	863
Stocks				Provisions			
Créances	631	590	903	Fonds dédiés	693	557	569
Valeurs mobilières	1 390	1 269	6	Emprunts (1)	1 395	1 287	1 174
Trésorerie	44	18	855	Dettes diverses (2)	821	731	596
Comptes de régularisation	13	13	27	Comptes de régularisation			
TOTAL	3 790	3 442	3 202	TOTAL	3 790	3 442	3 202

(1) hors concours bancaires

(2) + concours bancaires

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU COMPTE DE RESULTAT

	DONNEES						
	2003	2004	2005	2003	2004	2005	
CA	2 243	1 908	1 973				
Subventions d'exploit.	1 433	1 076	1 076	% subv. / pdts d'exploit.	39%	36%	35%
Total produits d'exploit.	3 678	2 986	3 049				
Ch. exploit. avant dotations	-3 209	-2 897	-2 828	% ch. expl. avt dot. / pdts	87%	97%	93%
Dotations	-209	-206	-169				
Total charges d'exploit.	-3 418	-3 103	-2 997	% ch. exploit. / pdts expl.	93%	104%	98%
Résultat d'exploitation	260	-117	52	% rés. expl. / pdts expl.	7%	-4%	2%
Résultat financier	-30	-36	-31				
Résultat exceptionnel	15	27	2				
Mouvement s/ fds dédiés	-550	136	-12				
Impôt sur les sociétés	-1	-4	-7				
Résultat net	-306	6	4	% résultat net / pdts expl.	-8%	0%	0%

Chiffres négatifs : charges

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2003	2004	2005
Evolution du chiffre d'affaires	1%	-15%	3%
Capacité d'autofinancement (CAF)	424	50	177
Fonds de Roulement (FR)	1 257	1 159	1 195
Besoin en Fonds Roulement (BFR)	-177	-128	334
Trésorerie (FR - BFR)	1 434	1 287	861

BFR négatif = ressource de financement

ADAUHR

Association pour le **D**éveloppement, l'**A**ménagement et l'**U**rbanisme dans le **H**aut-**R**hin

Exercice 2005

Analyse des données financières :

Le chiffre d'affaires 2005 augmente de 3 % (+ 65 K€) par rapport à celui de 2004.

La subvention du Département représente 35 % des produits d'exploitation de l'ADAUHR sur 2005.

Le total des charges d'exploitation continue à diminuer (2 997 K€ en 2005 ; 3 103 K€ en 2004 ; 3 418 K€ en 2003).

La baisse intervenue en 2005 (- 106 K€) s'explique principalement par la diminution des charges de personnel (- 150 K€ soit - 6 %) et des dotations aux amortissements (- 40 K€) compensée en partie par une augmentation d'autres postes (+ 50 K€ pour les autres achats et charges externes ; + 20 K€ pour les charges techniques).

En conséquence, et compte tenu de la hausse de chiffre d'affaires (+ 65 K€), le résultat d'exploitation redevient positif en 2005 (52 K€ comparé à - 117 K€ en 2004).

Le résultat net s'établit à 4 K€, compte tenu, en particulier, du résultat financier négatif de - 31 K€.

En terme de structure de bilan et des principaux indicateurs, les équilibres sont respectés et la situation financière apparaît saine, malgré un endettement relativement important (les emprunts représentent 1 174 K€, soit environ 1.4 fois le montant des capitaux propres), compensé, toutefois, en partie par la trésorerie disponible (861 K€ fin 2005).

La trésorerie représente 17 mois de dettes courantes et 3.5 mois de fonctionnement.